

Autoconsommation individuelle En toiture d'une maison d'un particulier

Fiche d'identité du projet



Type de propriétaire	Particulier
Commune d'implantation	Magny-en-Bessin
Lieu d'implantation	En toiture
Surface	37.9 m²
Puissance	6.7 kWc
Année de mise en service	2021
Coût	15 000 € TTC
Economies annuelles	Estimées à 1000 €/an (incluant économie et vente
	du surplus)

Origine du projet

Mme C. avait envie depuis longtemps d'une installation solaire sur sa maison. En effet, avec son mari, ils possèdent déjà un camping-car équipé de panneaux solaires, ce qui leur permet une très grande autonomie.

Pour sa maison, Mme C. voulait aussi être autonome, ou tout au moins réduire sa dépendance au réseau électrique, et donc réaliser des économies significatives sur sa facture d'électricité.

A l'origine du projet, Mme C. n'avait pas connaissance du dispositif Soleil 14. Elle a recherché par elle-même un installateur sur Internet et en a fait venir plusieurs chez elle pour des devis. Tous proposaient des devis à



plus de 30 000 €, ce qui semblait beaucoup trop cher à Mme C.. D'autant plus que sa nièce, qui avait été démarchée par un entrepreneur peu scrupuleux, s'était fait avoir.

Mme C. a parlé de son projet autour d'elle et a finalement été mise en contact avec un entrepreneur local et sérieux. Et là, tout s'est débloqué.

Avec l'aide d'un professionnel sérieux, Mme C. a été accompagnée dans toutes les démarches administratives, notamment d'urbanisme (« on a du demandé l'accord des Bâtiments de France, mais finalement, ils ont accepté ce qu'on avait demandé ») et de raccordement au réseau Enedis.

Bilan du projet

L'installation a été mise en service en décembre 2021 et donne pleinement satisfaction : « si c'était à refaire, je referais le projet à l'identique. Mon installation produit exactement ce qui était prévu ».

Le couple consomme une partie de la production et revend le surplus à EDF.

En 2022, le couple a payé 615 € de facture d'électricité. Mais avec l'installation photovoltaïque, la vente de surplus a généré 463 € de recette et EDF a aussi versé une prime (seulement sur les 5 premières années) de 389 €.

Avec l'augmentation des coûts actuels, Mme C. se félicite de cet investissement rentable.

Points positifs et difficultés surmontées

L'accompagnement d'un professionnel sérieux et compétent a été primordiale, tant pour toutes les démarches administratives que pour les travaux eux-mêmes qui se sont déroulés sans aucun problème.

Quand on l'interroge, Mme C. oriente régulièrement les gens qui veulent s'équiper en panneaux solaires vers cet installateur. Le problème c'est qu'il est maintenant débordé par les demandes.